AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-5-77418170

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL :
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57
50 francs

Nº 10 - 26 avril 1977

VIGNE

MILDIOU - Les premières taches ont été découvertes le 24 avril à St Laurent d'Aigouze (30) dans une vigne, sans travail de sol, et le 25 à Agde (34) sur sagattes dans des vignes soumises à la submersion. Il convient de procéder d'urgence à la recherche des foyers primaires, à la suppression des sagattes et à l'éradication des feuilles porteuses de taches.

Effectuer immédiatement un traitement anti-mildiou dans les zônes de foyers primaires.

ACARIENS - Dans le bulletin nº 8 du 6 avril nous avons attiré l'attention sur les dégâts provoqués par les acariens. Les derniers traitements peuvent encore être effectués d'urgence, si nécessaire, à l'aide d'acaricides systémiques (consulter la liste du bulletin nº 8).

EUDEMIS - Malgré des conditions climatiques défavorables à l'évolution du ravageur, des pontes ont été decelées au cours des deux premières décades du mois d'avril.

Actuellement, dans les situations les plus précoces, en particulier dans le Narbonnais, des pontes sont à nouveau observées.

La lutte par méthode préventive, effectuée au moment du dépôt des oeufs, doit être réalisée dans ces secteurs après repérage et constatation de leur importance. Le choix du produit sera fait après consultation des notices d'emploi des fabricants et de la liste publiée avec le précédent bulletin.

Une note plus générale concernant l'Eudémis sera diffusée début mai.

PYRALE - Les premières "montées" sont decelées dans les zônes favorables. La présence de la pyrale est très souvent observée dans les parcelles attaquées au cours des années précédentes. Un traitement est préconisé à l'aide de :

- acéphate	: 75 g m.a./hl
- méthomyl	: 62,5 g m.a./hl
- méthamidophos	: 60 g m.a./hl

Une deuxième application se révèle souvent nécessaire.

PECHER

TORDEUSE ORIENTALE - Le piégeage à l'aide de phéromones sexuelles a mis en évidence l'activité précoce de ce ravageur. Les conditions climatiques ne se sont révélées favorables aux pontes qu'au cours de ces derniers jours (3ème décade d'avril).

L'attention est attirée sur la nécessité de traiter, actuellement, les vergers où des attaques importantes ont été constatées ces dernières années, notamment sur pavies et nectarines.

Deux principes doivent guider le choix de la matière active de traitement :

P213

1) Recourir à une matière active douée d'action ovicide (fenitrothion par exemple), par suite de la date de la période d'application et du stade d'évolution du ravageur.

2) Rechercher l'alternance des spécialités pour les prochains traitements en vue d'éviter l'extension de la tordeuse, le phénomène d'accoutumance et le développement des acariens.

Produits recommandés : (en g. m.a./hl)

azinphos éthyl ou méthyl (40); carbaryl (120); dichlorvos (125): fenitrothion (50);

méthidatnion (40); méthomyl (62,5); mévinphos (50); parathion éthyl et méthyl (25);

phosalone (60).

OLIVIER

FUMAGINE - De nombreuses olivettes sont attaquées. Des traitements sont préconisés pour combattre le développement de cette maladie dont les conséquences se révèleront néfastes s'ils ne sont pas appliqués.

Rappelons que les produits cupriques sont recommandés : oxychlorure de cuivre à raison de 250 g de cuivre métal, soit 500 g de produit commercial par hectolitre d'eau.

Ce traitement est éfficace contre le cycloconium dont la présence est fréquemment signalée.

COCHENILLES - Les jeunes larves de cochenilles sont décelées, dans l'Hérault, à St Jean de Fos et dans la région de Gignac. Une évolution semblable existe dans d'autres situations.

Contre ce ravageur on préconise l'adjonction de méthidathion (0,300 litresde produit commercial) et d'huile blanche (2 litres) au produit cuprique mentionné ci-dessus. Ces doses sont données pour 100 litres d'eau.

Ce traitement est efficace contre les psylles, localement signalés.

PLANTES ORNEMENTALES

OIDIUM - Une récrudescence d'oïdium est signalée sur de nombreuses essences (fusain, lilas etc...). Deux à trois traitements à 8 - 10 jours d'intervalle sont préconisés à l'aide de fongicides anti-oïdium.

S'assurer que les espèces ou variétés "supportent" le produit choisi.

CULTURES DE LEGUMIERES

GALE BACTERIENNE DES TOMATES DE SERRE - Les premiers symptômes de cette maladie sont signalés dans les serres de la zône de Nîmes. Les plants de chassis sont également sensibles.

La gale bactérienne, transmise par les semences, est caractérisée par des taches noires, de 2 mm environ, entourées d'un halo jaunâtre sur feuilles, pédoncules floraux et sépales. Sur fruits elle se manifeste par des formations ligneuses.

L'extension en est favorisée de manière déterminante par la conduite de la serre. Aussi, il convient, en cas de détection de la maladie, de procéder à la ventilation de la serre et de réduire les arrosages.

Le traitement préconisé dès l'apparition de la maladie est à base d'organo-cupriques à la dose de 500 g de produit commercial à l'hectolitre. Le renouvellement de l'application doit être effectué si les conditions continuent à se révéler favorables.

Mancozèbe et propinèbe peuvent également être employés.

Tirage du 26 avril 1977 - 1400 exemplaires
Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal - MONTPELLIER
Le Directeur : P. JOURNET - n° d'inscription PP 531 AD

Pour le Chef de Circonscription,
L'Ingénieur d'Agronomie adj.
G. THEISSEN

.../...